

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 29 mars 2021

Equipements, formation : L'engagement de la Région et de l'ARS pour les soins en Bourgogne-Franche-Comté

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Pierre Pribile, directeur général de l'ARS, ont visité le centre hospitalier et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Mâcon le 29 mars 2021. L'occasion de mettre l'accent sur des engagements financiers significatifs au service du système de santé, des équipements et de la formation des soignants.

L'ARS et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté se sont engagés dès fin 2017 dans une convention de partenariat au service de la santé des habitants de la région. Un partenariat renforcé dans le contexte de la crise sanitaire et amplifié par l'accord de relance signé le 5 février 2021 entre la Région et l'Etat.

Le centre hospitalier de Mâcon, en première ligne face à l'épidémie, et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Mâcon, symbolisent cet engagement et constituent un exemple concret des équipements et des formations soutenus par la Région et par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, au service des professionnels de santé et des patients.

C'est le message porté ce lundi 29 mars par la présidente de la Région, Marie-Guite Dufay et le directeur général de l'ARS, Pierre Pribile, au cours de leur déplacement conjoint en Saône-et-Loire.

Des investissements inédits pour les hôpitaux de Bourgogne-Franche-Comté

Sur les 737 millions d'euros attribués à la Bourgogne-Franche-Comté sur le volet investissement du Ségur de la santé, 63 millions d'euros visent à soutenir l'investissement du quotidien dans les hôpitaux de la région.

Une première tranche de 31 millions d'euros sera pour l'essentiel déléguée dès ce mois d'avril et répartie entre tous les hôpitaux de la région. Les hospitaliers seront libres de décider de l'affectation de ces crédits aux investissements du quotidien qu'ils jugent les plus urgents, pour améliorer à la fois les conditions de travail des équipes soignantes et la qualité des soins.

Le CH de Mâcon bénéficiera à ce titre d'une enveloppe de plus de 500 000 euros.

Par ailleurs, la Région consacre 50 millions d'euros supplémentaires à la santé, dont 10 millions d'euros de crédits européens déjà réalisés pour les équipements de protection au sein des hôpitaux publics ; et 13 millions d'euros dans le cadre du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional pour le développement de la télémédecine, la constitution d'une filière masques et la rénovation d'établissements sanitaires et sociaux (IFSI et maisons de santé). Enfin, la Région dédiera près d'un tiers de l'enveloppe globale des crédits européens React-EU (116 millions d'euros), pour la santé.

Le CH de Mâcon a déjà bénéficié dans le cadre des mesures d'urgence de 935 000 euros pour s'équiper en matériel de protection dans le cadre de la crise (respirateurs, moniteurs, unités de décontamination de l'air, réactifs liés aux tests, blouses pour les soignants...).

Plus de 200 infirmiers et aides-soignants supplémentaires formés chaque année dans la région

Grâce aux efforts conjoints de la Région et de l'ARS, la Bourgogne-Franche-Comté a d'ores et déjà bénéficié d'une augmentation de 30 places de formation en écoles d'infirmiers à la rentrée de septembre 2020.

En septembre 2021, ce sont 131 places supplémentaires qui seront ouvertes dans les IFSI de la région.

Concernant les formations d'aides-soignants, près de 60 places de plus seront ouvertes en septembre 2021.

Au total, ce sont plus de 1 500 futurs infirmiers et plus de 1 300 futurs aides-soignants qui entreront en formation en 2021 dans la région, dont respectivement 77 à l'IFSI de Mâcon et 58 à l'IFAS.

Contacts presse

Région – Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

ARS – Lauranne Cournault – lauranne.cournault@ars.sante.fr – tél 03 80 41 99 94